

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21387 - 79ÈME ANNÉE

Coup de projecteur sur la partie la plus longue et la plus méconnue de l'histoire du pays depuis la date officielle de son peuplement

## Hommages aux ancêtres des Réunionnais morts sans sépulture



Ce 28 octobre au cimetière du Père Lafosse à Saint-Louis et ce 31 octobre au Jardin des Mémoires à Sainte-Suzanne, deux manifestations rendent hommage aux ancêtres des Réunionnais morts sans sépulture. Lancé par la Maison des civilisations et de l'unité réunionnaise le 31 octobre 2009, cet événement donne un coup de projecteur

sur l'époque la plus longue et la plus méconnue de l'histoire de La Réunion depuis la date officielle de son peuplement : l'esclavage.

C'est en 2009 que la Maison des civilisations et de l'unité réunionnaise prit l'initiative de rendre hommage à tous les ancêtres des Réunionnais morts sans

sépulture. C'était le 31 octobre 2009, au cimetière du Père Lafosse dans le quartier du Gol à Saint-Louis. A l'époque, la Région Réunion était présidée par Paul Vergès, et la plupart des chefs des collectivités ainsi que d'associations culturelles connues sur le plan médiatique avaient honoré cet événement de leur présence. Le changement de majorité à la Région Réunion et la suppression de l'équipe de la Maison des civilisations et de l'unité réunionnaise n'ont pas signifié l'arrêt de mort de cette célébration.

Le Parti communiste réunionnais, d'autres partis progressistes et des militants culturels ont maintenu la flamme. Il s'agit en effet d'un événement d'importance.

### Rappeler la page la plus longue et méconnue de ces 360 dernières années

Depuis la date officielle du peuplement de La Réunion en 1663, par un bateau fuyant Fort Dauphin à Madagascar et transportant des Malgaches et des Français, à 2023, la majorité de l'histoire de La Réunion s'est écoulée sous le régime de l'esclavage. Légalisé et codifié par le Royaume de France, ce régime qui inspira l'extrême droite nazie et l'apartheid considérait que la majorité des ancêtres des Réunionnais n'étaient pas des êtres humains. La plupart étaient alors des Malgaches arrachés à leur terre pour être déportés dans des plantations, avec une espérance de vie de quelques années.

Beaucoup résistèrent. Ils reconstituèrent à l'intérieur de l'île la société malgache de l'époque, dirigée par des rois. La lutte était constante entre les esclavagistes de la côte et le Royaume de l'intérieur. Ce dernier a légué un important héritage : la quasi-totalité des noms de lieu de l'intérieur du pays sont d'origine malgache. Ne subsiste de l'héritage européen que les noms des communes du littoral, faisant référence à ceux de bateaux français. Cette guerre entre résistants et esclavagistes ne cessa qu'avec l'abolition

définitive de l'esclavage en 1848.

Mais où sont enterrés ces résistants, et où sont les tombeaux des ancêtres morts dans les plantations, et qui n'étaient pas traités comme des êtres humains ?

### Honneur à ceux qui n'étaient pas traités comme des êtres humains

C'est pour que cette période la plus longue de l'histoire de La Réunion ne soit pas oubliée que fut prise l'initiative chaque année de célébrer la mémoire de toutes celles et ceux dont le lieu de sépulture reste à ce jour inconnu. La date choisie fut le 31 octobre, la veille de la Fête des morts, une des plus importantes de l'année à La Réunion. Ainsi la mémoire des ancêtres morts sans sépulture est honorée, au même titre que ceux qui sont enterrés dans les tombeaux qui existent aujourd'hui.

Ce 28 octobre dernier au Gol à Saint-Louis, des militants politiques et culturels ont ainsi rappelé que le combat continue. Parmi eux se trouvaient notamment Elie Hoarau, président du Parti communiste réunionnais.

Ce 31 octobre, c'est la commune de Sainte-Suzanne qui tiendra une cérémonie analogue, avec en tête son maire communiste, Maurice Gironcel.

Depuis 2009, cette cérémonie s'est donc inscrite définitivement dans le calendrier militant à La Réunion. Ceci rappelle toute l'importance pour le peuple réunionnais de s'approprier l'intégralité de son histoire, notamment la partie la plus longue que Michel Debré et ses complices ont voulu effacer des mémoires pour assimiler les Réunionnais.

**M.M.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

# Succès du séminaire sur les médias alternatifs à La Réunion

Ce 26 octobre, à l'initiative des étudiants en Master 2 Information-Communication de l'Université de La Réunion, un séminaire sur le journalisme alternatif s'est tenu au Campus du Moufia. Aux côtés de « Parallèle Sud », du « Tangué », de « Radar 974 », Témoignages a participé à cette « Rencontre entre professionnels et chercheurs » qui dura tout l'après-midi sans interruption.

Les étudiants en Master 2 Information-Communication de l'Université de La Réunion ont organisé ce 26 octobre une « Rencontre entre professionnels et chercheurs ». Elle avait lieu à l'Amphithéâtre 5 de la Faculté des Lettres et Sciences humaines, Campus du Moufia.

Les praticiens invités étaient Loïc Chaux du « Tangué », journal satirique en ligne réunionnais, Patricia De Boisvilliers et Jérôme Santo-Gammaire de « Parallèle Sud », journal créé par des journalistes sous forme de SCOP, Manuel Marchal de « Témoignages », plus ancien média de La Réunion encore en activité, et Matthieu Patou-Parvedy de « Radar 974 » et « Linfo.re ».

Le but de ce séminaire était d'évoquer le journalisme dit alternatif, sur la base de cette définition :

« Le média alternatif ou participatif est souvent désigné comme un moyen de diffuser des informations plus "libres" et loin des idées que partagent les médias traditionnels, parfois contraints par leurs relations commerciales et politiques, mais comme l'analysent Dominique Cardon et Fabien Granjon dans leur ouvrage « Médiactivistes » (2010, p. 115) :

« le principal argument justifiant la constitution d'une alternative aux médias centraux s'est affaibli en raison de l'accessibilité de plus en plus aisée des personnes au réseau des réseaux. Il est devenu beaucoup plus facile pour les individus ayant accès à internet de devenir eux-mêmes producteurs-diffuseurs d'information". »

## Ne pas faire du profit maximum la priorité

Les étudiants en Master 2 firent d'abord une présentation des différents médias alternatifs qu'ils recensent à La Réunion. Ceci comprend une dizaine de médias d'information écrits et audiovisuels. Cela exclut donc les télévisions, les deux quotidiens de presse écrite, les radios généralistes adossées à de grands groupes publics ou privés.

Le principal point commun à ces médias dits alternatifs est que leur principal objectif n'est pas de maxi-

miser les profits financiers. Ils sont tous publiés sur Internet, et leur priorité n'est pas l'audience à tout prix, afin d'espérer d'importantes recettes publicitaires.

Cela se traduit dans la ligne éditoriale. Par exemple, pour « Le Tangué », il s'agit d'un fonctionnement s'inspirant du « Canard enchaîné », avec un financement uniquement par ses lecteurs sans publicité. Pour « Parallèle sud », c'est un choix des sujets indépendant des contraintes économiques et des pressions politiques. Pour « Radar 974 », c'est un média d'information construit avant tout par ses lecteurs. Pour « Témoignages », l'objectif est de faire entendre une parole réunionnaise au monde, tout en défendant l'évolution vers une société sans injustice sociale dans la droite ligne de l'idéologie du Parti communiste réunionnais, dont il est le journal depuis 1959.

Ces médias ont également une diversité dans leur financement. Pour « Témoignages », Manuel Marchal a

rappelé qu'il fallait tenir compte du support, Internet. Ceci permet à notre journal d'être lu dans de nombreux pays, notamment l'Afrique francophone. Or, dans ces pays, une somme qui pourrait paraître modique pour un Réunionnais en échange d'un abonnement, par exemple 5 euros, a une toute autre signification. Ainsi à Madagascar, il est possible de se nourrir pendant une semaine pour 5 euros. Dans ces conditions, pourquoi ces médias alternatifs ne se feraient-ils par en partie rémunérer par les vendeurs d'abonnement à Internet. Car même si un média publie gratuitement ses articles, il est nécessaire de payer un abonnement à Internet pour y accéder.

## Retour aux sources du journalisme

En définitive, ces médias alternatifs semblent être l'illustration d'un retour aux sources du journalisme, avec comme priorité d'informer sans chercher l'émotionnel qui fait vendre. Ceci renvoie à la responsabilité générale des médias, dont une des fonctions est de contribuer au débat démocratique.

Le séminaire s'est déroulé pendant trois heures sans la moindre pause. Ceci a permis de souligner la pertinence du choix du sujet et l'intérêt du public. Une initiative à reproduire, gageons qu'au sein des étudiants, ce séminaire a fait naître ou conforté des vocations de journalistes.

# Oté

## Plito Halloween, plito Gran-mèr kal ?

Médam zé Mésyé, la sossyéte zot i koné domin soir sé la fète Halloween, in fète lé né loin laba dann l'Amérik épi demoune l'avé pwin arien pou fé, la désside téi fo fète sa galman issi La Rényon. I paré sa in fète pou marmaye i sava kongn dsi la porte demoune pou domann bonbon, mé pa arienk sa i paré...

Pars mwin la antande dir lo préfè la désside anpèsh la vante lalkol vintekatrèr d'ran. Zot i koné léfé lalkol dsi demoune issi La Rényon épi in pé partou. Mi antrevoi demoune i pèrde zot self-kontrol épi i kass i briz tanpir k'i pé ziska pètète fèr azot zot mèm lo tor. Antouléka, préfè la désside sa konmsa.

N'arté myé li interdi la kolèr dann lo péi, mé la kolèr konm zot i koné néna bonpé lé fine ramassé é i domann arienk pou li manifèsté. Anpliss dé sa, néna toute sorte sizé d'kolèr, toute sorte sizé d'mékontantman.

Mé ni sorte dann kadre Halloween nou la pars ni rante dann sète in sossyéte d'inzistiss, in sossyéte d'zinégalité, in sossyéte demoune i rotrov pa zot bien é par la fote in politik améné dopi dé tan zé dé tan.

Fitintan mi rapèl laba Sin-Pol la komine la sèye ranplass Lo Halloween, par la fète Gran-mèr kal mé zot i koné galman linzistiss Gran-mèr kal la soufèr si tèlman èl l'ariv — d'après la lézann — a tyé toute zanfan vi ké bann zanfan noré fé tyé son pti Kala... Sa téi spass dann in tan l'avé lésklavaz é téi afranshi bann zésklav pti pé par pti pé.

Alor : Halloween, sansa Gran-mèr kal ? Mwin noré anvè dir, ni inn, ni l'ote pars si inn sé l'aliénassion, l'ote lété l'abizman lé z'inn dsi lé zot.

A bon antandèr, salu !

*Justin*